

Assemblée générale FC Prangins

13 septembre 2016

Mot d'accueil du président.

Kurt Hann excuse M. Denogent et M. Kappeler et remercie les participants présents.

La liste des participants circule dans l'assemblée et sera jointe au procès-verbal.

1. Rappel de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2016 :

Les comptes de la saison 2014-2015 ont été approuvés par l'assemblée. De nouveaux vérificateurs ont été nommés : Edward Von Knorring et Sébastien Botteron. Un état complet des sponsors a été présenté par Laurent Pingoud.

Il est rappelé à chacun que le procès-verbal de la séance est disponible sur le site internet du club.

2. Présentation des comptes par Alexandra Rizzo :

Alexandra annonce un don de KCHF 50 en faveur du club. Ce qui amène à un résultat global positif de +16 KCHF. Ceci est notamment dû à une hausse des cotisations et une hausse des sponsors. De nombreux rappels ont été envoyés pour les cotisations. Une augmentation de rentrée de KCHF 20 est enregistrée à ce niveau par rapport au dernier exercice. Les transferts de joueurs du FC Prangins dans un autre club ont été aussi l'occasion de récupérer certains impayés.

Alexandra relève également que dans les charges exceptionnelles il y a eu cette saison les nouveaux équipements. Ce qui ne sera pas le cas l'an prochain.

Dans les passifs transitoires sont en attente quelques factures concernant les tournois de fin de saison, mais qui ne devraient rien changer quant au résultat.

Pour les actifs transitoires, le club reste dans l'attente de KCHF 25 de subvention de Jeunesse et Sport.

Budget de la saison 2016-2017 : pas de changement notoire. Il y aura moins de cotisations entrantes car deux équipes sont retirées. Les subsides touchés de Jeunesse et Sport diminueront également car le nombre de joueurs sera un peu moins élevé.

Question de l'assemblée : l'indemnité de la commune de Prangins est-elle déjà incluse dans le budget présenté ? Réponse : affirmative. Le budget présenté en tient compte.

Question de l'assemblée: pourquoi ne pas avoir pu avoir accès aux comptes avant l'assemblée ? Réponse : il a été décidé de ne pas partager les comptes sur internet pour une question de confidentialité. Il était possible d'en faire la demande comme indiqué sur la convocation de l'assemblée générale.

Question de l'assemblée : certains membres sont-ils dispensés du paiement de la cotisation ?
Réponse : tout le monde paie sauf les personnes chargées des lessives des maillots du club, ce qui représente 8 personnes.

Les documents présentés durant l'assemblée sont à disposition sur demande.

3- Décharge

Les comptes de la saison 2015-2016 ont été audités par les vérificateurs. Ceux-ci relèvent qu'ils ont été tenus avec exactitude et confirment un résultat de KCHF 66 (incluant le don). Les vérificateurs lisent leur rapport et conseillent le vote de l'assemblée validant les comptes proposés.

Vote pour l'adoption des comptes :

Refus : 0

Abstention : 1

Acceptation : 30

Question de l'assemblée : quel est le nom du donateur ? Kurt répond que M. Denogent a effectué ce don au FC Prangins il y a quelques années et qu'il a renoncé à son remboursement.

Les vérificateurs sont réélus par l'assemblée à l'unanimité.

4. Nomination du comité

Kurt Hann annonce la démission d'Ermanno Castelli au poste de responsable des manifestations ainsi que de Rob Maas, responsable Finances. Ce dernier poste ne sera pas remplacé. Alexandra Rizzo assume seule les fonctions complètes de comptabilité. S'il devait y avoir des décisions plus stratégiques quant à l'avenir financier du club, elles seront prises au sein du comité dans son entier.

Kurt propose la nomination d'un nouveau membre pour le poste de responsable des manifestations : Monsieur Pascal Clivaz.

Pour le reste, le comité se représente selon sa composition actuelle :

Laurent Pingoud – sponsoring

Isabel Baehler – secrétaire

Alexandra Rizzo – vice-présidente et responsable finance

Kurt Hann – président

Vote sur la composition par l'assemblée :

Refus : 0

Absent : 1

Pour : 30

5. Organisation et structure du club

Présentation de l'organigramme actuel.

Alexandra demande à ce que soient mises à jour les listes d'effectifs pour permettre l'envoi des cotisations prochainement.

Kurt présente quelques rôles particuliers dans la structure de club :

Yvan Coppex est responsable de la branche Jeunesse et sports
Solange Assif reste coordinatrice du club et est remerciée pour son travail et sa participation très active à la vie du club.
Serge Juzgado est coordinateur pour les juniors, un lien entre les joueurs, les entraîneurs et le comité.

Quelques changements sont annoncés dans la liste des entraîneurs : B. Dardan a été remplacé et Pape Diop devient entraîneur des B.

Rapport du président de la section Senior par Chris Perrochon

- sa présentation est disponible sur demande -

En résumé : la section se compose de 2 équipes (senior et élite) de 30 membres. Le président est satisfait des résultats et du niveau des joueurs. Il rappelle que la section organise régulièrement des manifestations pour le club comme le tournoi de jass et reste toujours en recherche de bénévoles pour l'aider dans ses activités. Chris mentionne que la fondation Rêves Suisses est désormais mentionnée sur les maillots et invite l'assemblée à rester sensible à cette cause.

Rapport du président de la section féminines par Reynald Joly :

La section se compose de deux équipes pour un effectif de 38 filles. Une troisième équipe est envisagée. L'excellente entente des filles est relevée ainsi qu'avec les sections masculines. Les filles ont gagné le prix du fair play, ce qui est une excellente vitrine pour le club. Reynald remercie les entraîneurs : Olivier Zimmermann, Bibiane Tomasso, Jeanne Clivaz et Katia. Il remercie aussi l'ancien et le nouveau comité pour leur soutien. Il est relevé que ses équipes continuent à faire des formations régulièrement.

Rapport du président des juniors ABC par Ivan Coppex

Juniors A : il n'y a plus d'équipe jusqu'en 2018. Il y a trop peu de joueurs pour former une équipe. Les joueurs motivés pourront intégrer le groupement.

Juniors B : le manque de joueurs est un problème. Il est important d'établir une collaboration avec le groupement et les clubs dans ce cas de figure. Au début de saison l'effectif était de 23 joueurs et de 12 au premier match. Il est impossible de construire une équipe dans ces conditions. Une mise au point a été faite et l'effectif semble stabilisé à 19 joueurs.

Juniors C : bilan de saison positif. Très peu d'absentéisme. Ivan remercie Arduino, Dan et son père pour leur engagement. Même si le classement reste moyen, Ivan relève un bel esprit sportif et humain de l'équipe.

Rapport du président des juniors D-G par Jean-Marc Rossat et présentation du Groupement par Jean Marc Rossat

Le groupement est constitué par les communes de Gingins, Nyon et Prangins et concernent les juniors des niveaux de A à F. L'intérêt est aussi celui de la formation des joueurs et de permettre à chacun de jouer à son niveau.

6/7 Juniors B de Prangins jouent désormais à Nyon.

2/3 juniors C de Prangins jouent à Nyon. Les D1 M12 ont d'excellents résultats ainsi que les D 2 à Prangins.

La section Kids se compose de 134 enfants. Les effectifs sont complets. Cela représente un staff de 30 entraîneurs – assistants.

Les résultats 2015-2016 ont été très bons : organisation du Juventus Camps en août 2016 (114 participants), tournoi de graines de foot remporté par les juniors E.

7. Calendrier des manifestations 2016-2017

Repas de soutien du club : 10 décembre

Tournoi de jass (mars 2017)

Tournoi à 6 (juin 2017) – le tournoi tombe souvent sur les finales de graines de foot.

Envisager de déplacer la date pour avoir plus de monde et peut être plus d'aide.

Paléo (juillet 2017)

1^{er} août

Fête au village (septembre 2017)

Repas de soutien junior (mai 2017).

Ces manifestations ont besoin de public et de bénévoles.

Laurent présente les photos de l'apéro sponsors organisé début septembre et qui a connu un grand succès et annonce un nouveau sponsor, le restaurant de l'aérodrome de Prangins, pour deux ans.

8. Divers

Les amendes ont coûté au club 5'500. Ce montant est bien trop important. Kurt demande une amélioration du comportement de tous. Les amendes pour voies de fait et faute grave seront désormais à la charge du joueur concerné. Il faut absolument sensibiliser les joueurs ET les entraîneurs.

Question de l'assemblée : la règle vaut-elle pour les entraîneurs également ? Réponse : absolument.

Une remarque de l'assistante précise que le message doit aussi être relevé au niveau de l'ASFV car certains arbitres n'ont pas un niveau suffisant pour permettre des bonnes conditions de jeu et cela entraîne des problèmes.

Question de l'assemblée : tous les comportements sportifs sont-ils concernés ? Réponse : uniquement les cartons pour voies de fait, insulte, comportement anti sportif.

Kurt annonce qu'il n'y aura aucun changement dans le prix des cotisations. Elles seront offertes aux entraîneurs-joueurs (de même pour les assistants-joueurs).

Vote sur le montant inchangé des cotisations :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 30

Les contrats des entraîneurs seront disponibles dès le 15 octobre auprès d'Isabel. Ils doivent être retournés pour le 1^{er} décembre avec les diplômes correspondants. C'est une condition essentielle au paiement des indemnités du 1^{er} tour.

Question de l'assemblée : une formation est-elle prévue pour les entraîneurs juniors ?

Réponse : il faut un certain âge pour effectuer ces formations. Mais le principe est validé.

Serge prend la parole pour évoquer le projet de terrain synthétique : il souhaite monter une commission de membres pour avancer dans ce projet.

L'assemblée relève que les vestiaires et les infrastructures ne sont plus adaptés au nombre de joueurs. La municipalité avait promis des améliorations qui ne viennent pas. Ces décisions appartiennent à l'exécutif communal. Pour maximiser les chances d'aboutissement d'un projet, le club doit monter un dossier complet et un financement. Jacques Auberson intervient et suggère que le club trouve par lui-même des solutions de financement avant de solliciter la commune. Cela facilitera l'agrément.

Question de l'assemblée : des vestiaires provisoires sont-ils envisageables ? Réponse : ceci est soumis à autorisation. Kurt est d'accord de porter l'idée.

De nouveaux buts ont été commandés et déjà reçus.

Le président remercie l'assemblée pour sa participation et l'invite au verre de l'amitié.

Fin de séance.

Kurt Hann
Président



Alexandra Rizzo
Vice-Présidente



